



Wissembourg, le 23 janvier 2012

REUNION DE QUARTIER

Quartier du Vignoble

Compte-rendu de la réunion du 19 janvier 2012

Contact :

Audrey Impedovo
Responsable des affaires culturelles et de la communication
Mairie de Wissembourg
03 88 54 87 77 - a.impedovo@mairie-wissembourg.fr

Présents : Christian GLIECH, Maire de Wissembourg, Isabelle MATTER, Adjointe au Maire, Jean-Louis Piquard, Adjoint au Maire, André REINWALT, Directeur des services techniques, Pascal GEAUGEY, Chef de la police municipale, Adjudant-Chef SUTTER, de la brigade de gendarmerie de Wissembourg.

Nombre de personnes présentes : environ 35.

Monsieur le Maire présente les dossiers en cours sur la Ville.

L'adjudant chef Sutter rappelle que la mission de la gendarmerie est la sécurité des personnes et des biens. Aussi, il convient d'appeler le 17 (ou le 03 88 94 01 02) lors de problèmes de voisinage, en cas de cambriolage, de tapage nocturne, etc. Pour information, la gendarmerie a mis en place l'opération « tranquillité vacances », pour résoudre ce problème. La gendarmerie visite les propriétés lorsque les occupants sont absents et les prévient en cas d'anomalie.

Messieurs Schorp (agence immobilière d'Haguenau) présentent le projet de lotissement prévu sur le site de l'ancien LEP. Deux petits collectifs de 14/15 logements seront créés. Il s'agira de bâtiment basse consommation, avec ascenseur. La hauteur des bâtiments ne dépassera pas celle des maisons qui se trouvent au-dessus. Le plan peut être consulté auprès de l'agence Schorp.

Demande des riverains	Réponse
Quel sera l'accès à ces nouveaux bâtiments ?	Il y aura un accès rue des Tulipes et un accès par le bas. La circulation sera peu dense. La rue reste une impasse.
La Maison de l'Enfance va-t-elle perdre des places de parking ?	Le bâtiment sera sur l'emprise de l'ancien LEP, il n'y aura pas de changement au niveau de la voie publique. Cependant, si les voitures ont l'habitude de stationner sur le site de l'ancien LEP, elles ne pourront effectivement plus s'y installer.
Est-ce que le bâtiment bloquera la vision vers la ville pour les maisons existantes ?	Non, la hauteur sera inférieure à celle des bâtiments déjà implantés.
Quelle sera la date de début des travaux ?	Le dossier est en inscription. L'ancien LEP ne sera pas détruit avant juillet 2012. Les travaux pourront débuter fin 2012/début 2013.
Attendez-vous que les commercialisations des logements soient faites pour débuter les travaux ?	Oui effectivement, mais des réservations ont déjà été faites. Le programme plaît aux jeunes propriétaires. Il permet par ailleurs d'accéder au prêt à taux 0 (normes environnementales).
Quelles seront les tailles des logements ?	Cela ira du 2/3 pièces (environ 50 m ²) jusqu'au 5 pièces (130 m ²). Les espaces pourront être modulés selon les demandes.
Rue de la Paix et boulevard de l'Europe, les routes sont en mauvais état.	Un programme pluri-annuel de réfection des voiries est en cours. La rue de la paix (comme la route des Vosges) est une route départementale ; il revient donc au conseil général de financer les travaux.
En cas d'absence, doit-on fermer les maisons hermétiquement ou laisser des ouvertures pour faire croire à une présence ?	L'adjudant-chef Sutter rappelle que dans l'idéal, il faut demander à un voisin de confiance d'ouvrir et fermer les volets, récupérer le courrier, allumer les lumières de manière aléatoire, etc. Il est possible dans tous les cas de signaler l'absence du propriétaire à la gendarmerie, qui pourra se rendre sur place de temps en temps.
<i>Un riverain signale qu'il a fait appel au service « tranquillité vacances » mis en place par la gendarmerie et qu'il a été satisfait du système et de l'accueil reçu. Il adresse ses remerciements à l'adjudant-chef Sutter.</i>	

Demande des riverains	Réponse
La rue des Tulipes ne doit pas être oubliée lors des opérations de déneigement.	Le déneigement se fait toujours par priorité. Il faut saluer le travail accompli par les agents du centre technique municipal qui ont dû faire face à de fortes chutes de neige en 2010.
Lors du ramassage des ordures ménagères, les poubelles sont déposées n'importe où. Par ailleurs, il n'y a qu'une seule personne pour la collecte.	Une étude a été demandée à Frédéric Reiss pour remplacer les agents du SITA (société privée) par des agents publics. La qualité du travail en serait améliorée. Le cahier des charges de la société SITA ne lui impose que de faire une collecte par semaine, de toutes les poubelles présentées. Les moyens pour y parvenir ne sont pas réglementés.
Au niveau de l'escalier rue des Ormes / rue Otfried, il faudrait mettre du macadam.	Le macadam attire les voitures, ce ne serait pas la solution idéale. Un aménagement pourra être envisagé.
Il y a des déjections canines le long des remparts.	C'est une question récurrente. Chaque propriétaire de chien doit faire preuve de civisme.
Des bacs de sel ont été mis en place pour faire face aux épisodes de neige ou de verglas, mais les riverains ne les utilisent pas.	C'est à chacun de se mobiliser.
Y a-t-il un projet d'aménagement pour le terrain entre l'école et le vignoble ?	Pas pour le moment, mais des aires de jeux pourront être envisagées à l'avenir.
Il faudrait rajouter des bancs.	Des bancs seront effectivement mis en place en ville prochainement. Les bancs peuvent cependant entraîner des regroupements nocturnes de jeunes et créer une gêne pour les riverains.
La police municipale n'est plus présente boulevard de l'Europe pour faire des contrôles radars.	La brigade motorisée de la gendarmerie intervient selon les besoins. Des recrutements d'ASVP seront réalisés en 2012 pour permettre une réorganisation des missions de la police, et un redéploiement sur les missions prioritaires. Un radar de contrôle pourra être mis en place boulevard de l'Europe. Si des vitesses excessives sont constatées, la police municipale accentuera sa présence sur place.
Entre la rue des Chataigniers et le boulevard de l'Europe, la priorité à droite n'est pas toujours respectée.	Une signalisation au sol pourra être ajoutée.
Rue de la République, les trottoirs sont trop étroits, les piétons circulent sur la route.	Cette rue fait partie de la zone de rencontre. Dans cet espace, le véhicule doit céder le passage aux autres usagers. Aucun accident n'a été constaté depuis sa mise en place, il y a 3 ans.
Pourquoi ne pas créer des macarons résident ?	L'abonnement « résident » existe déjà pour les rues du centre-ville.
Pourquoi ne pas faire de la rue Bannacker une entrée vers le centre-ville ?	Le plan de circulation est en place depuis 15 ans. Il fonctionne bien dans l'ensemble. Le modifier risque de créer de nouvelles gênes.
Le contre-sens cycliste au niveau de la rue des écoles est dangereux.	Une signalisation supplémentaire va être ajoutée. Pour information, le plus grand nombre d'accidents à Wissembourg est constaté sur l'Allée des Peupliers. Un rond-point sera mis en place pour faciliter l'accès au supermarché Match.
Les impôts ont largement augmenté depuis 6 ans, notamment la taxe d'habitation.	Il faut regarder la répartition des parts : la part ayant augmentée est en fait la part départementale.